Contraintes générales

Existant

L'étude de l'existant est réalisée par les GEI lors de la première étape du projet (étude de l'existant et de la faisabilité). Cette étude est réalisée grâce à des interviews avec la maîtrise d'ouvrage et les intervenants sur sites.

Exigences non fonctionnelles

Les exigences non fonctionnelles majeures dégagées du document d'appel d'offres de COPÉVUE sont les suivants :

- Robustesse : Le système doit être extremement stable, capable de reprendre le travail dans un état stable en cas d'anomalie.
- Fiabilité : Il est nécessaire de pouvoir assurer la fiabilité des données mesurées et/ou produites par le systèmes. Il faut donc être vigilent à proposer des mécanismes de validation et de contrôle et pouvoir mesurer un taux d'erreur acceptable.
- Intégration de l'existant : Le système doit être conçu en respectant les procédures actuellement appliquées par les entreprises cibles.
- Évolutivité et maintenabilité : Il faut que la spécification et la conception du système soit pensée pour permettre d'ajouter ou de corriger des fonctionnalités.
- Généricité : Le système doit être composé de sous-systèmes faiblement couplés.
- Traçabilité : Il est nécessaire d'une part d'assurer le suivi des données manipulées dans le système et, d'autre part de concerver et archiver une trace de l'élaboration du projet : il sera donc intégralement documenté.
- Réutilisation : Le système sera conçu dans l'optique de permettre d'être adapté à des environnements qui ne sont pas actuellement inclus dans le cahier des charges (qui se limite à la mesure de liquide dans des cuves).
- Limitations technologiques : Il est probable que la conception du système implique l'utilisation de technologies déployées par des tiers (opérateurs télécoms, etc). L'étude du système implique alors la connaissance et la délimitation des limites qu'imposent de telles technologies.
- Ergonomie : Les utilisateurs du système ne seront généralement pas des informaticiens. Il faut donc concevoir des interfaces graphiques qui seront facile a utiliser et tiendront compte des contraintes d'accessibilité auxquelles les utilisateurs peuvent être soumis.